MAIRIE LE VAL 5. Place de la libération 83143 LE VAL



Reçu en préfecture le 05/07/2019

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

ID: 083-218301430-20190627-CR_27_06_19-AU

Tél.: 04-94-37-02-20 Fax: 04-94-37-02-25 contact@mairie-leval.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUIN 2019

Le Conseil Municipal de LE VAL, légalement convoqué le Samedi 20 avril 2019, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le **Jeudi 27 Juin 2019 à 18 heures 30**, sous la présidence de Monsieur Jérémy GIULIANO, Maire.

A l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal était ainsi composé :

Présents: MM. Jérémy GIULIANO - Christian BENTOUMI - Corinne RINAUDO - Max FABRE - Anne-Marie REYNAUD - Claude TORRESILLA - Norbert GIRAUD -- Gisèle CONFORTI - Pierre VERDON - Anastasia BRENGUIER - Luc PERNEY - Emilie CALABRIA - Mme Françoise WRZESINSKI - Penelope REES - Julien LASSAUQUE - Violaine CHAMPAGNAC - Michel MAUREL — Ludovic CHRETIEN - Yves CŒURDEUIL - Ingrid GAOUIERE - Jean CULINATI.

Représentés: Laurence BERLEMONT représentée par Claude TORRESILLA - Julie BREBAN représentée par Emilie CALABRIA - Pauline NEPVEUX représentée par Julien LASSAUQUE - Bernard SAULNIER représenté par Yves CŒURDEUIL.

Absents: MM. Alain ALBERTI - Steve COURDOUAN.

Soit 21 présents, 4 absents ayant donné pouvoir, 2 absents, soit 25 votants.

Après avoir procédé à l'appel nominatif et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme Anastasia BRENGUIER. pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été débattus et mis au vote :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26 AVRIL 2019 Vote:

Approuvé à la majorité, 1 abstention (Yves CŒURDEUIL).

MOTION SUR L'ACCUEIL D'UN MEMORIAL DEPARTEMENTAL EN L'HONNEUR ET A LA MEMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur le Maire suspend la séance pour donner la parole à Monsieur le président départemental de la FNACA du Var.

Reprise de la séance pour le vote :

Approuvé à l'unanimité,

Affiché le

ID: 083-218301430-20190627-CR_27_06_19-AU

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Délibération retirée à la demande du maire en raison d'un changement d'adresse de l'une des personnes initialement proposée pour la commission. Cette délibération sera proposée lors du prochain Conseil Municipal

RENEGOCIATION DU PRET N° 00516705729 CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

RENEGOCIATION DU PRET N° 00600618966 CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

CREATION D'EMPLOIS ET SUPPRESSION DES EMPLOIS REMPLACES A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2019

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (FIPHFP) Annule et remplace la délibération 2019/008 du 28 Février 2019

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE ASSISTANCE RETRAITE DU CENTRE DE GESTION DU VAR

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

INSTAURATION DU RECOURS AU TELETRAVAIL AU SEIN DE LA COLLECTIVITE Vote :

Approuvé à l'unanimité,

TARIFS DES PRESTATIONS DE SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2019/2020

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

Affiché le

ID: 083-218301430-20190627-CR_27_06_19-AU

CONVENTION DE CONFECTION DE REPAS PAR LA VILLE DE BRIGNOLES AU BENEFICE DE LA COMMUNE DU VAL, POUR LE SERVICE CLSH DU 08 JUILLET AU 09 AOUT 2019

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET DU VAL

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

Monsieur le Maire donne la présidence de la séance à Monsieur Christian BENTOUMI, Premier Adjoint.

Messieurs GIULIANO et LASSAUQUE étant concernés par cette délibération en tant qu'agriculteurs et bailleurs sur des terrains communaux, sortent de la salle.

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2019/011 DU 28 FEVRIER 2019

Vote:

A la majorité,

2 contres: (Yves COEURDEUIL-Bernard SAULNIER)

1 abstention: (Ingrid GAQUIERE)

Messieurs GIULIANO et LASSAUQUE ne prennent pas part au vote.

1 voix non comptabilisée du fait du pouvoir de Mme NEPVEUX donné à M. LASSAUQUE qui ne prend pas part au vote.

Retour en séance de Messieurs GIULIANO et LASSAUQUE.

Monsieur GIULIANO, reprend la présidence en qualité de Maire de la commune.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « INSTALLATION ET ENTRETIEN DES ABRIBUS » ET APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE AFFERENTE

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

TRANSPORTS SCOLAIRES PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS D'ABONNEMENT DES FAMILLES

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

CONVENTION DE PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DFCI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DESTINEE A ASSURER LA PERENNITE DE LA PISTE DFCI

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 05/07/2019 Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le

ID: 083-218301430-20190627-CR_27_06_19-AU

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE BLEUET DE FRANCE

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE UISC7

Vote:

A la majorité, 1 Abstention (Ludovic CHRETIEN)

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LA COMPAGNIE DU ROCHER

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE

Vote:

A l'unanimité,

N'ADOPTE PAS la présente délibération,

SYMIELECVAR REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CHANTIER PROVISOIRE

Vote:

Approuvé à l'unanimité,

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal :

- ✓ Octroi d'une concession de terre trentenaire dans le 3ème cimetière
 - o PIGENEL Raphaël 860,00 € dont 286,00 € reversés au CCAS
- ✓ Modification de tarif de la régie des activités culturelles, encaissement de la participation des usagers à la prestation « Gobelet non restitué » tarif 1€
- ✓ Volonté d'exercer son droit de préemption pour l'achat de 2 parcelles agricoles en vue de créer des jardins familiaux et de maitriser le phénomène de cabanisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h43.

LE MAIRE, Jérémy GIULIANO